

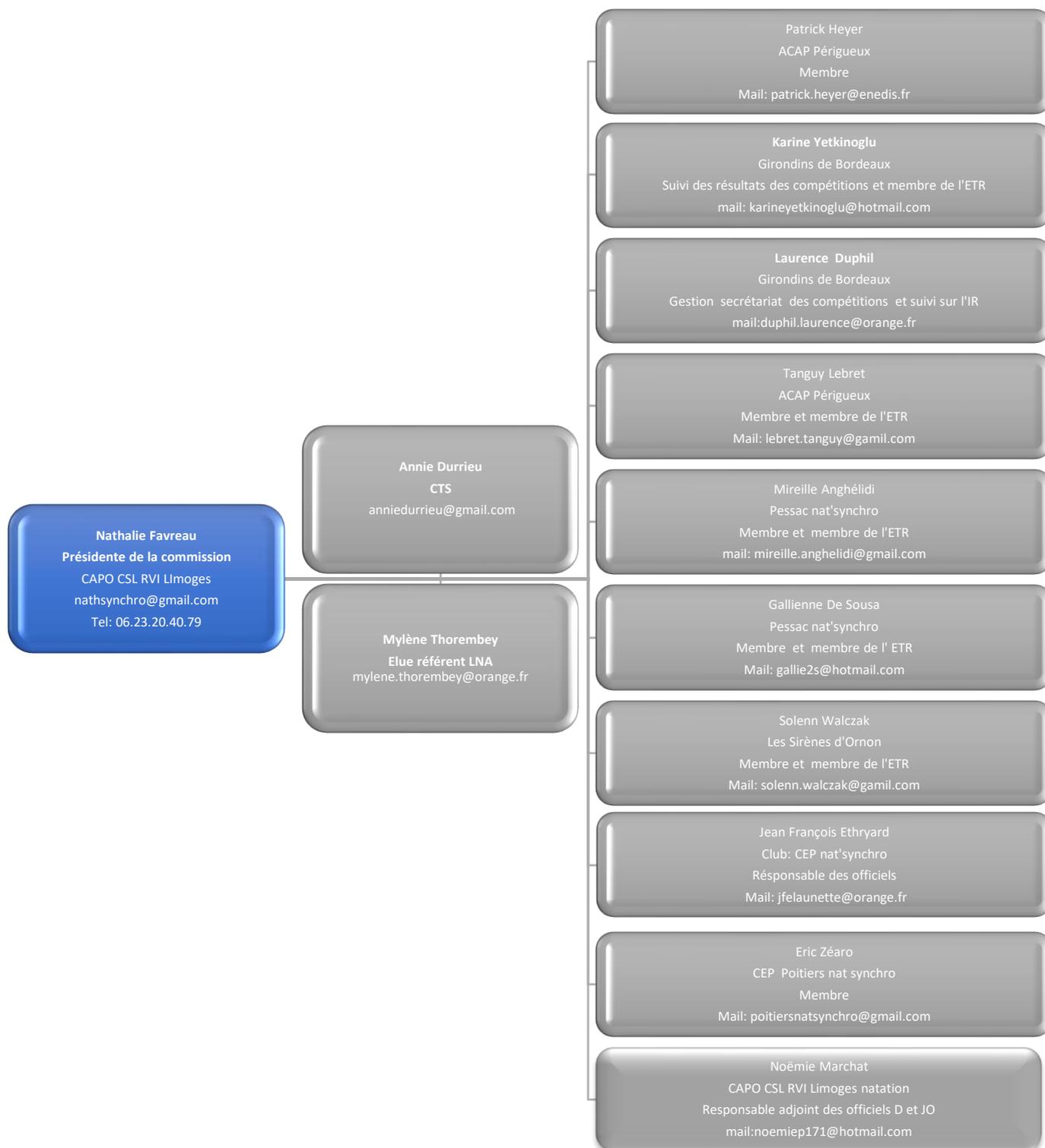


REGLEMENT SPORTIF
LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE
NATATION ARTISTIQUE
SAISON 2019/2020.



I.	Table des matières	
II.	Présentation de la commission	3
III.	L'Equipe Technique Régionale de la natation artistique : ETR	4
IV.	Calendrier des compétitions régionales, N2 et challenge inter-région	5
	A. Synchro' nat :	5
	B. Championnat :	5
	C. Challenge :	6
V.	Règlement général :	7
	A. ENF.	7
	B. Conditions d'engagement	9
	C. Tarifs	10
VI.	Synchronat	14
	A. Zone sud	14
	B. Zone Nord	16
VII.	Challenge régional et Inter-régional	18
	A. Challenge Régional	18
	B. Challenge Inter-Régional	20
	1. Challenge A	20
	2. Challenge B	22
VIII.	Fiches Compétitions championnats régionaux et N2	23
	A. Avenirs	23
	1. Région	23
	2. N2	26
	B. Jeunes	28
	C. Juniors	31
	1. Région	31
	2. N2	34
	D. Séniors TTC	36
	1. Région	36
	2. N2	39
	E. Poussines	42
IX.	Officiels	44
	A. Juges Arbitres et Vice Arbitre des différentes compétitions	44
	1. Championnats régionaux, N2 et challenge	44
	2. Synchronat	45
	B. Formation des officiels	45
X.	Formation secrétariat	46
XI.	Actions régionale prévisionnelles pour la natation artistique	46

II. Présentation de la commission.



III. L'Equipe Technique Régionale de la natation artistique : ETR

Ses membres :

La présidente de la commission Natation Artistique : Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges

Coordonnateur de l'ETR Natation artistique : Annie Durrieu : CTS

Mireille Anghelidi : entraîneur juge APessac Nat synchro

Jean François Etryhard : Juge A CEP Poitiers

Tanguy Lebret : Entraîneur ACAP

Karine Yetkinoglu : Entraîneur Girondins de Bordeaux

Gallienne de Souza : Entraîneur Pessac Nat synchro

Solenn Walczak : Entraîneur Sirènes d'Ornon

Laurence Duphil : PPG Girondins de Bordeaux

Noémie Marchat : Entraîneur CAPO CSL RVI Limoges

Les missions de l'Equipe Technique Régionale :

Définir, coordonner et mettre en œuvre, les orientations et les actions définies par la commission

IV. Calendrier des compétitions régionales, N2 et challenge inter-région.

A. Synchro' nat :

Date	Lieu	Epreuves	Période engagement Extranat
17 Novembre 2019	Limoges Casseaux	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves. Or toutes épreuves	Du 26/10 au 8/11/2019
	Villeneuve d'Ornon	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Du 26/10 au 8/11/2019
15 Décembre 2019	Limoges Casseaux	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Du 23/11 au 06/12/2019
	St Médard	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves. Or toutes épreuves	Du 23/11 au 06/12/2019
19 Janvier 2020	Limoges Casseaux	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Du 28/12/2019 au 10/01/2020
	La teste de Buch	Découverte toutes épreuves. Argent toutes épreuves. Or toutes épreuves	Du 28/12/2019 au 10/01/2020
16 Février 2020	Périgueux	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	Du 25/01 au 07/02/2020
29 Mars 2020	Limoges Casseaux	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	07/03/2020 au 20/03/2020
	Pessac	Découverte toutes épreuves Argent toutes épreuves Or toutes épreuves	07/03/2020 au 20/03/2020

B. Championnat :

Date	Lieu	Epreuves	Période engagement Extranat
23 et 24 novembre 2019	Cahors	N2 Journées d'automne	Du 29/10 au 11/11/2019
16 Février 2020	Périgueux	Région Juniors	Du 25/01 au 07/02/2020
14 et 15 Mars 2020	Périgueux	N2 Juniors	Du ? au ? 2020
22 Mars 2020	Poitiers	Région Jeunes	Du 29/02 au 13/03/2020
25 et 26 Avril 2020	Toulouse	N2 Jeunes	Du ? au ? 2020
8 et 9 Mai 2020	La Teste de Buch	Région Poussine/ Avenirs, seniors et TTC	Du 18/04 au 01/05/2020
6 et 7 Juin 2020	Perpignan	N2 Avenirs, Séniors et TTC	Du ? au ? 2020

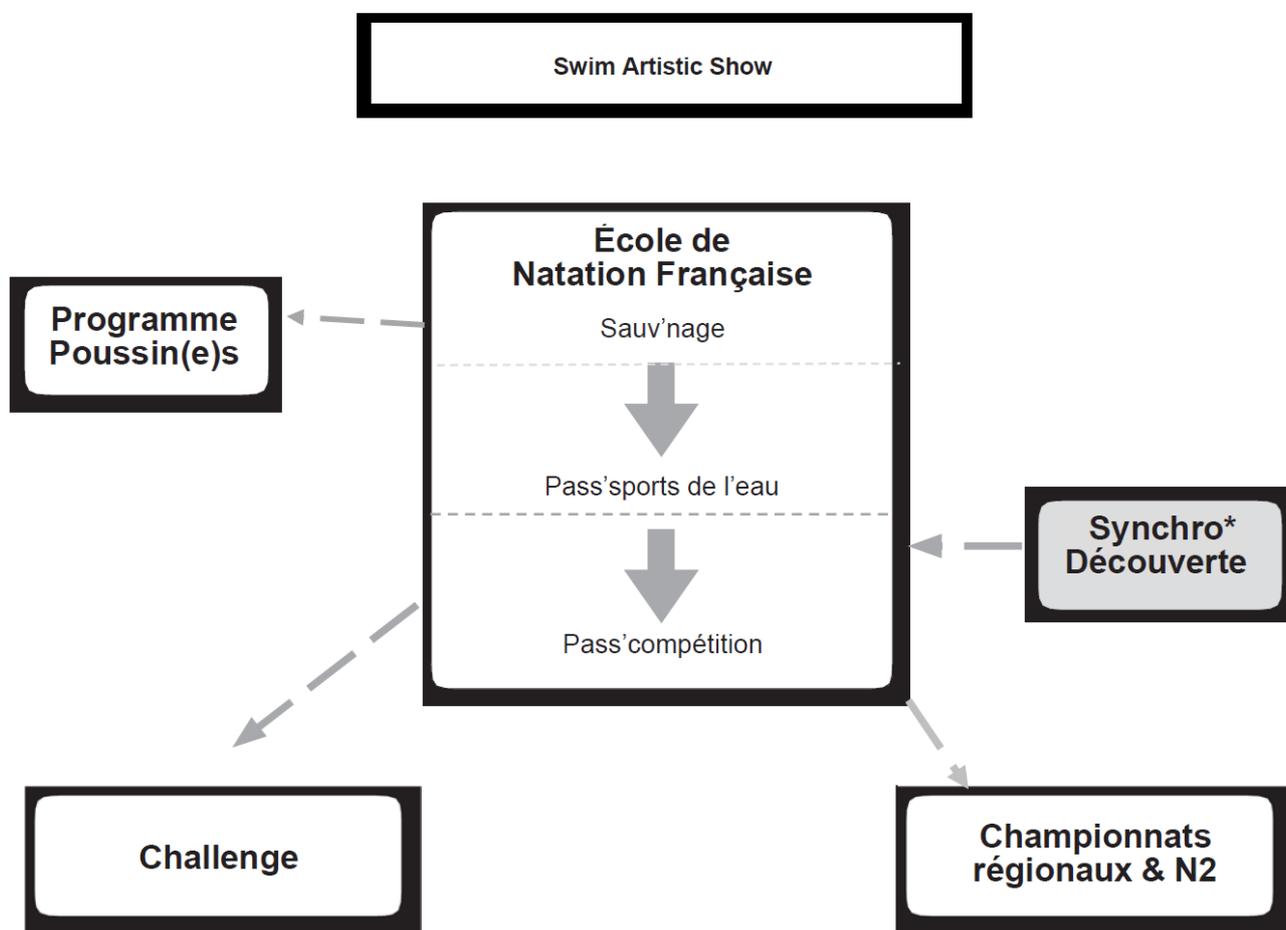
C. Challenge :

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Epreuves</u>	<u>Période engagement Extranat</u>
9 et 10 Mai 2020	La Teste de Buch	Région avenir, jeunes et TTC	Du 18/04 au 01/05/2020
13 et 14 Juin 2020	Montauban	N3 avenir, jeunes et TTC	Du ? au ? 2020

V. Règlement général :

A. ENF.

JE SUIS NÉ(E) EN 2011 et après



* Il est possible de passer les épreuves du Synchro'Découverte avant le pass'compétition mais après le pass'sport de l'eau

CONDITIONS D'ACCES

PROGRAMMES

Challenge régional & N2
Avenirs - Jeunes - Juniors - Seniors

Swim Artistic Show

Synchro Découverte

Championnats régionaux & N2
Avenirs (9-12 ans)

PASSAGE OBLIGATOIRE

Synchro d'Argent

Championnats régionaux & N2
Jeunes (12-15 ans)

Championnats régionaux & N2
Juniors (15-18 ans) / Seniors (19 et plus)
Toutes catégories (15 ans et +)

PASSAGE OBLIGATOIRE

Synchro d'Or

Championnats Nationale 1 & Elite
Juniors (15-18 ans) / Seniors (19 et plus)

Accès aux différents niveaux et compétitions

ENF - Toutes les nageuses/nageurs né(es) en **2011 et après** doivent être titulaires de l'ensemble des tests de l'ENF pour participer aux diverses compétitions du programme (Challenge compris). Il n'y a pas d'âge minimum pour accéder au pass'compétition.

Les filles et garçons né(e)s en **2010 et avant** peuvent accéder à la compétition sans disposer préalablement du Pass'compétition Natation Artistique.

Pour accéder au **programme d'animation Poussin(e)s** (9 ans et moins (2011 et après), les nageur(e)s doivent être titulaires du Sauv'Nage.

B. Conditions d'engagement.

Catégories d'âge.

Année d'âge	Saison 2018/ 2019	ENF	Synchro découverte	Poussines	Synchronat	Challenge régional Et inter-régional	Région, N3, <u>Avenirs</u>	Région, N3, N2, N1 et élite <u>Jeunes</u>	Région, N3, N2, N1 et élite <u>Juniors</u>	Région, N3, N2, N1 et élite <u>Séniors et TTC</u>	Finale nationale des <u>Avenirs</u>	Finale nationale des <u>Jeunes</u>
8 ans et -	2012 et avant	X	X	X								
9 ans	2011	X	X	X	X	X	Avenirs					
9.10.11 Ans	2011, 2010, 2009	X			X	X					X	
12 Ans	2008				X	X					X	
13 Ans	2007				X	X	Jeunes					X
14 Ans	2006				X	X						
15 Ans	2005				X	X						
16 Ans	2004				X	X	Juniors		Séniors et TTC			
17 Ans	2003				X	X						

18 Ans	2002				X	X				
19 ans et plus	2001 et avant				X	X				

Les catégories d'âge sont ainsi définies **pour les garçons**

- Poussins : 9 ans et moins (2011 et après)
- Avenirs : 9 - 13 ans (2011, 2010, 2009, 2008 et 2007)
- Jeunes : 12 - 16 ans (2008, 2007, 2006, 2005 et 2004)
- Juniors : 15 - 19 ans (2005, 2004, 2003, 2002 et 2001)
- Seniors : 19 ans et plus (2001 et avant).
- Toutes catégories : 15 ans et plus (2005 et avant).

C. Tarifs.

	Synchro' nat	Challenge	Challenge IR	Championnat	Championnat N2
Nageuse	6.50€	6.50€	9€	6.50€	9€
Ballet	/	12€	11€	12€	11€
Forfait Nageuses	40€	40€	80€	40€	80€
Forfait Ballet	/	80€	/	80€	/
Forfait officiels (si non présentation d'un officiel du niveau le plus haut des engagements)	100€	100€	300€	100€	300€
Support musical non conforme	/	/	50€	/	50€

Les engagements définitifs

Toutes les nageuses engagées dans les différentes épreuves du programme sportif, ainsi que les officiels, doivent être licenciés à la F.F.N. avant de prendre part à une compétition.

Les engagements des différentes compétitions se font tous via « Extranat »

Les compétitions régionales sont déclarées par la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine. Elle en est aussi le gestionnaire.

Les engagements comprennent :

L'engagement des nageuses en FI et en ballets pour les championnats, en ballet pour le challenge et en épreuves individuelles pour le synchro' nat.

L'engagement des juges et autres Officiels pour le synchro' nat et championnat doit se faire sur toutes les compétitions ouvertes sur la journée

Les engagements sur « Extranat » sont généralement ouverts 3 semaines avant le début de la compétition.

Ils sont modifiables durant toute la période d'ouverture. Il est donc souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire.

Les engagements Jury compétitions

Le responsable de la formation des officiels de la ligue désigne le juge-Arbitre des compétitions.

L'engagement des juges titulaires, en examen, délégués aux nageuses, secrétariat, chronométreur, se fait sur Extranat dans la durée d'engagement prévue. **Obligation pour les clubs d'inscrire au moins 1 personne pour les tâches annexes.**

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre en charge son déplacement et son hébergement. Cela est à prévoir avant la finalisation des engagements sur Extranat. La Ligue doit en être avertie – dans la mesure du possible – par mail avant la clôture des engagements sur Extranat.

Les Officiels sont, obligatoirement, engagés sur la durée de la compétition.

Avertir par mail la ligue des disponibilités.

Tout engagement dans une compétition nécessite l'engagement et la présence au minimum d'un Officiel du niveau requis (cf. page 11 de la circulaire des officiels) correspondant au niveau de la compétition à juger. Ne pas oublier de faire appel à un autre club.

La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels.

Elle suivra les règles de la circulaire des officiels de la saison en cours.

Savoir Être :

Pour chaque niveau de pratique, l'officiel doit :

- se tenir en permanence informé en assistant aux stages de recyclage,

Et à chaque compétition,

- relire attentivement, au préalable, les critères de l'épreuve à juger et l'échelle de notation,

- respecter les horaires de ses engagements et rester sur la totalité de la compétition

(Cas exceptionnel présence d'une demi-journée avec avis du juge arbitre),

- avoir sa tenue blanche correcte et réglementaire (neutre et décente), chaussures blanches,

- être en possession de tous les règlements et circulaires,

- penser à se munir d'un stylo, d'un sifflet et d'un chrono,

- respecter les directives du juge-arbitre et se tenir à la disposition de celui-ci,

- respecter le travail des nageuses quel que soit le niveau de compétition,

- aider à ranger le matériel et les abords de la piscine (disponibilité sur le plateau technique).

Juge Arbitre :

Tous les officiels B doivent assurer le rôle de juge arbitre sur une compétition de Synchro' Nat ou régionale au moins une fois tous les 2 ans, ceci afin de maintenir les officiels B de la région au meilleur niveau de compétence.

Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition régionale (championnat, synchro' nat et challenge). Le jury d'appel est présidé par le Délégué (membre de la Commission Régionale).

Sa composition est :

- Président : le Délégué de la ligue organisatrice
- Dans la mesure du possible un membre de chaque territoire en dehors du président
- Le juge arbitre

Avoir obligatoirement un chiffre impair.

Championnats Régionaux :

Engagements après la fermeture d'Extranat : J+2 maximum.

Cette demande de prise de compte d'engagements, hors délai, sera réalisée, par mail, uniquement par le ou la Président(e) du club concerné.

Le passage sera en 1er.

L'acceptation est laissée au libre choix de l'organisateur.

Synchro' nat :

Aucun engagement en Synchro' Nat, au-delà de la date limite, ne sera accepté.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les récompenses (médailles) sont fournies par la Ligue Régionale.

TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort des groupes de figures imposées se fera entre 18 et 72 heures pour les championnats régionaux et synchro' nat (de préférence 72 h). La diffusion des tirages se fera par mail.

ORGANISATION MATERIELLE

Les compétitions sont prises en charge par la Ligue Régionale avec le soutien d'un club support.

La ligue est responsable de la rédaction et diffusion des différents documents d'information de la compétition.

Les programmes devront contenir les noms et adresses des piscines.

VIDEO :

Toutes les épreuves de compétition régionale peuvent être filmées, **mais la vidéo est obligatoire pour les programmes Techniques.**

Le club support de l'organisation doit trouver les personnes ressources à la prise d'images.

SECURITE :

Il appartient à la Ligue de se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques.

SONORISATION ET SUPPORTS MUSICAUX :

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.

Un micro est obligatoire (HF souhaitable)

Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

Les clubs devront envoyer les musiques en format mp3 en 128 kbps par mail, au plus tard, J-6 à la personne désignée (voir fiche compétition) pour **les synchro' nat un seul envoi en début de saison à Nathalie FAVREAU : nathsynchro@gmail.com**.

Les règles à respecter :

- **Dans l'objet** : Musiques Régionaux + la compétition (catégorie)

- **Dans le corps** : Régionaux + la compétition, le type de ballet, le nom du club, le nom de la première nageuse. **Ex** : « **N2Senior_Solo1_club_NomPrénom** »

Ils devront aussi fournir obligatoirement un deuxième support le jour de la compétition.

Les clubs sont garants de l'envoi d'un enregistrement de qualité.

RESULTATS

Dans le cadre du développement durable, il ne sera pas imprimé de dossiers club et de résultats. Seul l'affichage durant la compétition fera l'objet d'impression « papier ».

IMPRIMES

Tous les imprimés sont téléchargeables sur le site Fédéral.

Les imprimés nécessaires à l'organisation (juges et secrétariat) devront être préparés, en amont de la compétition par La ligue organisatrice. L'organisateur devra prévoir suffisamment de bénévoles pour gérer la préparation des dossiers de juges avant chaque épreuve.

AUTRES MATERIELS

Chaises hautes interdites, samias ou éléments de scène (dans la mesure du possible) pour les jurys, tables et chaises pour les jurys et le secrétariat, podium pour les remises des récompenses, 2 ordinateurs et une imprimante pour le secrétariat en doublon et en cas de panne, petits matériels de secrétariat, rallonge électrique, cartons de juge.....etc.

VI. Synchronat

A. Zone sud.

Synchro'Nat

Zone Sud

Conditions d'engagements :

- **Découverte** : avoir validé obligatoirement les tests du sauv'nage et passeport de l'eau de l'ENF en fonction des catégories d'ages.
- **Argent et Or** : avoir validé l'ensemble des épreuves du niveau inférieur.

Date engagement extranat :

<u>Synchro'Nat</u>	<u>Extranat</u>
17/11/2019 à Villenave d'Ornon	26/10 au 8/11/2019
15/12/2019 à St Médard	23/11 au 06/12/2019
19/01/2020 à La Teste de Buch	28/12/2019 au 10/01/2020
16/02/2020 à Périgueux	25/01 au 07/02/2020
29/03/2020 à Pessac	07/03 au 20/03/2020

Tarif :

6.50€/ nageuse / cycle (découverte, argent et or), amende voir tableau p 9.

Juge arbitre :

<u>Synchro'Nat</u>	<u>Juge Arbitre</u>
17/11/2019 à Villenave d'Ornon	Solenn Walczak
15/12/2019 à St Médard	Solenn Walczak
19/01/2020 à La Teste de Buch	Karine Yetkinoglu
16/02/2020 à Périgueux	Gallienne de Sousa
29/03/2020 à Pessac	Mireille Anghelidi

Comité organisateur : LNA responsable compétition et du secrétariat : Laurence Duphil (GB)

Club support :

<u>Synchro'Nat</u>	<u>Club support</u>
17/11/2019 à Villenave d'Ornon	Sirènes d'ornon
15/12/2019 à St Médard	AS st médard en jalles
19/01/2020 à La Teste de Buch	AS la teste
16/02/2020 à Périgueux	ACAP
29/03/2020 à Pessac	Pessac nat'synchro

Musique :

Musique Propulsion ballet à envoyer à Nathalie FAVREAU mail : nathsynchro@gmail.com attention la musique ne doit pas faire plus de 2'30.

Contenu des épreuves :

- Pass' compétition.
- Découverte : Parcours à sec, propulsion technique, et technique.
- Argent : Parcours à sec, propulsion technique, et technique (avenir, jeunes et juniors).
- Or : Parcours à sec, propulsion technique, et technique (jeunes et juniors)

Classement :

Podium pour chaque épreuve en argent et or.

B. Zone Nord

Synchro'Nat

Zone Nord

Conditions d'engagements :

- **Découverte** : avoir validé obligatoirement les tests du sauv'nage et passeport de l'eau de l'ENF en fonction des catégories d'âges.
- **Argent et Or** : avoir validé l'ensemble des épreuves du niveau inférieur.

Date engagement extranat :

<u>Synchro'Nat</u>	<u>Extranat</u>
17/11/2019 à Limoges Casseaux	26/10 au 8/11/2019
15/12/2019 à Limoges Casseaux	23/11 au 06/12/2019
19/01/2020 à Limoges Casseaux	28/12/2019 au 10/01/2020
16/02/2020 à Périgueux	25/01 au 07/02/2020
29/03/2020 à Limoges Casseaux	07/03 au 20/03/2020

Tarif :

6.50€/ nageuse / cycle (découverte, argent et or), amende voir tableau p 9.

Juge arbitre :

<u>Synchro'Nat</u>	<u>Juge Arbitre</u>
17/11/2019 à Limoges Casseaux	Noémie MARCHAT
15/12/2019 à Limoges Casseaux	Nathalie FAVREAU
19/01/2020 à Limoges Casseaux	Noémie MARCHAT
16/02/2020 à Périgueux	Gallienne de Sousa
29/03/2020 à Limoges Casseaux	Nathalie FAVREAU

Comité organisateur : LNA responsable compétition et du secrétariat : Nathalie FAVREAU

Club support :

<u>Synchro'Nat</u>	<u>Club support</u>
17/11/2019 à Limoges Casseaux	CAPO CSL RVI Natation
15/12/2019 à Limoges Casseaux	CAPO CSL RVI Natation
19/01/2020 à Limoges Casseaux	CAPO CSL RVI Natation
16/02/2020 à Périgueux	ACAP
29/03/2020 à Limoges Casseaux	CAPO CSL RVI Natation

Musique :

Musique Propulsion ballet à envoyer à Nathalie FAVREAU mail : nathsynchro@gmail.com attention la musique ne doit pas faire plus de 2'30.

Contenu des épreuves :

- Pass' compétition.
- Découverte : Parcours à sec, propulsion technique, et technique.
- Argent : Parcours à sec, propulsion technique, et technique (avenir, jeunes et juniors).
- Or : Parcours à sec, propulsion technique, et technique (jeunes et juniors)

Classement :

Podium pour chaque épreuve en argent et or.

VII. Challenge régional et Inter-régional.

A. Challenge Régional.

Challenge Régional

9 et 10 Mai 2020

La Teste de Buch

Catégorie D'âge :

AVENIR	9, 10, 11, 12 ans (2011, 2010, 2009, 2008)
JEUNES	12,13,14,15 ans (2008, 2007,2006,2005)
TTC	15 ans et plus (2005 et avant)

Conditions d'accès :

Pour les nageurs et nageuses nées en 2010 et après, elle est accessible aux titulaires du pass'compétition. Pour les nageurs et nageuses nées en 2009 et avant pas de conditions d'accès particulière.

Date d'engagement extranat :

Du 18/04 au 01/05/2020

Tarif :

6.50€/ nageuse et 12€/ ballet.

Forfait Nageuse : 40€ Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge Arbitre :

Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges.

Responsable de la compétition :

Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges.

Responsable secrétariat :

Laurence Duphil Girondins de Bordeaux.

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine.

Club Support :

AS La teste de Buch

Musiques :

Nathalie Favreau mail : nathsynchro@gmail.com

Contenu des épreuves :

Catégories	Epreuves	Temps
Avenirs	Solos Libres	1'30
	Duos libres	2'00
	Duos Mixtes Libres	2'00
	Equipes libres	2'30
	Ballets combinés	2'30
Jeunes	Solos Libres	1'45
	Duos libres	2'15
	Duos Mixtes Libres	2'15
	Equipes libres	3'00
	Ballets combinés	3'00
TTC	Solos Libres	2'00
	Duos libres	2'30
	Duos Mixtes Libres	2'30
TTC (à partir de jeunes)	Equipes libres	3'30
	Ballets combinés	3'30

Ballets combinés de 4 à 10 nageuses

Classement :

100% Libre.

Qualification aux Inter-Régionaux :

5 premiers ballets de chaque épreuve par catégorie.

B. Challenge Inter-Régional

1. Challenge A

Challenge A Inter-Régional

13 et 14 juin 2020

Montauban

Catégorie D'âge :

AVENIR	9, 10, 11, 12 ans (2011,2010, 2009, 2008)
JEUNES	12,13,14,15 ans (2008,2007,2006,2005)
TTC	15 ans et plus (2005 et avant)

Conditions d'accès :

Pour les nageurs et nageuses nées en 2009 et après, elle est accessible aux titulaires du pass'compétition. Pour les nageurs et nageuses nées en 2008 et avant pas de conditions d'accès particulière.

- Les ballets non qualifiés en N2 et en N1 pourront nager au Challenge Interrégional à condition de respecter les règlements du Challenge.
- Pour les ballets toutes catégories, les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres, même si elles/ils ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior.

Deux catégories :

- Un **groupe A** avec des nageuses/nageurs qui n'ont pas participé aux Championnats Régionaux et/ou N2 dans la saison (possibilité d'avoir un collectif avec deux nageuses/nageurs au maximum qui ont fait les Championnats Régionaux et/ou les N2).
- Un **groupe B** avec des ballets qui ont participé aux Championnats Régionaux et/ou aux N2 non qualifiés en N1.

Date d'engagement extranat :

Du ? au ?

Tarif :

9€/ nageuse et 11€/ ballet.

Forfait Nageuse : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 300€.

Contenu des épreuves :

Catégories	Epreuves	Temps
Avenirs	Duos libres	2'00
	Duos Mixtes Libres	2'00
	Equipes libres	2'30
	Ballets combinés	2'30

Jeunes	Solos Libres	1'45
	Duos libres	2'15
	Duos Mixtes Libres	2'15
	Equipes libres	3'00
	Ballets combinés	3'00
TTC	Solos Libres	2'00
	Duos libres	2'30
	Duos Mixtes Libres	2'30
TTC (à partir de jeunes)	Equipes libres	3'30
	Ballets combinés	3'30

Les ballets combinés de 4 à 10 nageuses

Classement :

100% Libre.

Challenge B Inter-Régional

13 et 14 juin 2020

Montauban

Catégorie D'âge :

AVENIR	9, 10, 11, 12 ans (2011, 2010, 2009, 2008)
JEUNES	12,13,14,15 ans (2008, 2007,2006,2005)
JUNIORS	15,16,17, 18 ans (2005, 2004, 2003, 2002)
TTC	15 ans et plus (2005 et avant)

Conditions d'accès :

- Les ballets non qualifiés en N2 et en N1 pourront nager au Challenge Interrégional à condition de respecter les règlements du Challenge.
- Pour les ballets toutes catégories, les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres, même si elles/ils ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior.

Deux catégories :

- Un **groupe A** avec des nageuses/nageurs qui n'ont pas participé aux Championnats Régionaux et/ou N2 dans la saison (possibilité d'avoir un collectif avec deux nageuses/nageurs au maximum qui ont fait les Championnats Régionaux et/ou les N2).
- Un **groupe B** avec des ballets qui ont participé aux Championnats Régionaux et/ou aux N2 non qualifiés en N1.

Date d'engagement extranat :

Du ? au ?

Tarif :

9€/ nageuse et 11€/ ballet.

Forfait Nageuse : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 300€.

Contenu des épreuves :

Voir fiche compétition de la catégorie d'âge concerné.

Classement :

100% Libre.

VIII. Fiches Compétitions championnats régionaux et N2.

A. Avenirs.

1. Région

FICHE COMPETITION N° 1
CHAMPIONNAT REGIONAL AVENIR
Le 8 MAI 2020
La Teste de Buch

Catégorie d'âge :

AVENIR	9, 10, 11, 12 ans (2011, 2010, 2009, 2008)
--------	--

Conditions d'accès :

- Avoir validé le niveau Découverte.
- Les nageuses/nageurs âgés de 12 ans (2008) considérées comme « Avenirs » et « Jeunes » peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.
- Les nageuses/nageurs ne participant qu'à la Finale Nationale des Avenirs n'ont pas l'obligation de participer aux régionaux.
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.

Date engagement extranat :

18/04 au 01/05/2020

Tarif :

6.50€/ nageuse et 12€/ ballet.

Forfait Nageuse : 40€ Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge arbitre :

Karine YETKINOGLU Girondins de Bordeaux

Responsable de la compétition :

Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges.

Responsable secrétariat :

Laurence DUPHIL Girondins Bordeaux

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine.

Club support :

AS la teste de buch

Musique :

Nathalie Favreau mail : nathsynchro@gmail.com.

Contenu des épreuves

EPREUVES					RESULTATS
FIGURES				EQUIPES LIBRES	50% FIGURES IMPOSEES + 50% EPREUVES LIBRES
IMPOSEES	SOLOS	DUOS LIBRES	DUOS LIBRES	(4 à 8 nageuses/	
2 figures	LIBRES		MIXTES	nageurs	
Obligatoires	2'00 (+ ou	2'30 (+ ou	2'30 (+ ou	+ 2 remplaçantes)	
+ 1 groupe	- 15 sec)	- 15 sec)	- 15 sec)	3'00 (+ ou	
Optionnel				- 15 sec)	

Classement :

Application de la règle AS 7 FINA pour les éliminatoires et finales.

Cependant, en raison des problèmes de logistique il est possible d'organiser une finale directe.

Résultats : Résultats additionnels :

50 % figures imposées + 50 % épreuve libre

Qualification aux N2 :

Les Championnats régionaux sont qualificatifs pour les Championnats Nationale 2.

<u>EPREUVES</u>	<u>SCORE</u>
SOLOS LIBRES	116 La qualification dans l'épreuve « solo » est nominative et sans remplaçante
DUOS LIBRES	114
DUOS LIBRES MIXTES	
EQUIPES LIBRES	112 Sans tenir compte des pénalités de nageuses/nageurs manquantes pour la qualification mais pas pour le classement.

FICHE COMPETITION N° 2
CHAMPIONNAT N2 AVENIR
 Le 6 et 7 juin 2020
 Périgueux Piscine Bertran de Born

Catégorie d'âge :

AVENIR	9, 10, 11, 12 ans (2011, 2010, 2009, 2008)
--------	--

Conditions d'accès :

- Avoir validé le niveau Découverte.
- Avoir obtenu les points requis aux championnats régionaux.
- Les nageuses/nageurs âgées de 12 ans (2008) considérées comme « Avenirs » et « Jeunes » peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.
- Les championnats nationale 2 avenir sert de phase de qualificative pour la finale national avenir 2020. Ces nageuses/nageurs **feront l'objet d'un double classement**.
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes.
- Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.

Date engagement extranat :

? au ? 2020

Tarif :

9€/ nageuse et 11€/ ballet.

Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 300€.

Juge arbitre :

Jean François ETRYHARD CEP Poitiers nat synchro

Responsable de la compétition :

Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges.

Responsable secrétariat :

Laurence DUPHIL Girondins Bordeaux

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine.

Club support :

ACAP

Musique :

Tanguy Lebret : acapmusiquen2@gmail.com.

Contenu des épreuves

<u>EPREUVES</u>					<u>RESULTATS</u>
FIGURES IMPOSEES 2 figures Obligatoires + 1 groupe Optionnel	SOLOS LIBRES 2'00 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 2'30 (+ ou - 15 sec)	EQUIPES LIBRES (4 à 8 nageuses/ nageurs + 2 remplaçantes) 3'00 (+ ou - 15 sec)	50% FIGURES IMPOSEES + 50% EPREUVES LIBRES

Classement :

Application de la règle AS 7 FINA pour les éliminatoires et finales.

Cependant, en raison des problèmes de logistique il est possible d'organiser une finale directe.

Les nageuses/nageurs participant à la Finale nationale des avenir doivent bénéficier d'un double classement.

Résultats : Résultats additionnels :

50 % figures imposées + 50 % épreuve libre

Accès dans la saison en cours :

Les Championnats National 2 avenir 2020 serviront de phases qualificatives pour le finale nationales des avenir 2020 pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2010,2009,2008.

FICHE COMPETITION N° 3
CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNE
Le 22 MARS 2020
A POITIERS

Catégorie d'âge :

JEUNES	12, 13, 14, 15 ans (2008, 2007, 2006, 2005)
--------	---

Conditions d'accès :

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent
 - Les ballets exemptés des championnats régionaux sont tous les ballets ayant participé aux championnats N1-Élite 2019 jeunes ainsi que les ballets libres ayant obtenu les points de qualification pour la phase qualificative 2019 et pour le championnat d'hiver jeune 2019 lors des Journées d'Automne.
 - Le Championnat Régional Jeune peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1 et les ballets exemptés, sans remettre en jeu leur qualification. **Ces ballets feront l'objet d'un double classement.**
 - Les nageuses/nageurs âgées de 12 ans (2008) considérées comme « Avenirs » et « Jeunes » et les nageuses/nageurs âgées de 15 ans (2005) considérées comme « Jeunes » et « Juniors » peuvent nager dans deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.
 - Les nageuses/nageurs ne participant qu'à la Finale Nationale des Jeunes n'ont pas l'obligation de participer aux régionaux.
 - Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes.
 - Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
 - Les highlights acros ont un effectif de six (6) à (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes. Cependant les highlights acros devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de leur participation en Nationale 1ou Elite.

Date engagement extranat :

Du 29/02 au 13/03/2020

Tarif :

6.50€/ nageuse et 12€/ ballet.

Forfait Nageuse : 40€ Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge arbitre :

Jean-François ETRYHARD CEP Poitiers nat'synchro

Responsable de la compétition :

Laurence DUPHIL Girondins de Bordeaux

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine

Club support :

CEP Poitiers nat'synchro

Musique :

CEP Poitiers nat'synchro : zumba.anneripo@gmail.com.

Contenu des épreuves

EPREUVES					RESULTATS
FIGURES IMPOSEES 2 figures Obligatoires + 1 groupe Optionnel	SOLOS LIBRES 2'15 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES 2'45 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 2'45 (+ ou - 15 sec)	EQUIPES LIBRES (4 à 8 nageuses/ nageurs + 2 remplaçantes) 3'30 (+ ou - 15 sec)	50% FIGURES IMPOSEES + 50% EPREUVES LIBRES
HIGHLIGHTS ACROS (6 à 10 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) Attention : Obligation de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de la participation en Nationale 1 et Elite 2'30 (+ ou - 15 sec)					100% HIGHLIGHTS ACROS

Classement :

Application de la règle AS 7 FINA pour les éliminatoires et finales.

Cependant, en raison des problèmes de logistique il est possible d'organiser une finale directe.

Résultats :

100% chaque épreuve

Qualification aux N2 :

Les Championnats régionaux sont qualificatifs pour les Championnats Nationale 2.

<u>EPREUVE</u>	<u>SCORE</u>
SOLOS LIBRES	<p style="text-align: center;">120</p> <p style="text-align: center;">La qualification dans l'épreuve « solo » est nominative et sans remplaçante</p>
DUOS LIBRES	<p style="text-align: center;">118</p>
DUOS LIBRES MIXTES	
EQUIPES LIBRES	<p style="text-align: center;">116</p> <p style="text-align: center;">Sans tenir compte des pénalités de nageuses/nageurs manquantes pour la qualification.</p>
HIGHLIGHTS ACROS	<p style="text-align: center;">60 (épreuve libre)</p> <p>Rappel : il n'y a pas de pénalités pour nageuses/nageurs manquantes dans cette épreuve</p>

C. Juniors

1. Région.

FICHE COMPETITION N° 4
CHAMPIONNAT REGIONAL JUNIOR
Le 16 FEVRIER 2020
A PERIGUEUX

Catégorie d'âge :

JUNIORS	15, 16, 17, 18 ans (2005, 2004, 2003, 2002)
---------	---

Conditions d'accès :

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent
- Les ballets exemptés des championnats régionaux sont tous les ballets ayant participé aux championnats Élite 2019 juniors ainsi que les ballets techniques ayant obtenu les points de qualification pour la phase qualificative 2019 et pour le championnat d'hiver junior 2019 lors des Journées d'Automne.
- Le Championnat Régional Junior peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1 et les ballets exemptés, sans remettre en jeu leur qualification. **Ces ballets feront l'objet d'un double classement.**
- Les nageuses/nageurs âgés de 15 ans (2005) considérées comme « Jeunes » et « Juniors » peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.
- Les équipes techniques et libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes.
- Un club peut présenter plus d'une équipe technique et/ou libre qualifiées s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les ballets combinés ont un effectif de six (6) à (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes. Cependant les ballets combinés devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de leur participation en Nationale 1 ou Elite.

Date engagement extranat :

Du 18/01 au 31/01/2020

Tarif :

6.50€/ nageuse et 12€/ ballet.

Forfait Nageuse : 40€

Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge arbitre :

Karine YETKINOGLU Girondins de Bordeaux

Responsable de la compétition :

Laurence DUPHIL Girondins de Bordeaux

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine

Club support :

ACAP

Musique :

Karine YETKINOGLU mail : karineyetkinoglu@hotmail.com.

Contenu des épreuves

<u>EPREUVES TECHNIQUES</u>	<u>EPREUVES LIBRES</u>	<u>RESULTAT</u>
SOLOS TECHNIQUES 2'00 (+ ou - 15 sec)	SOLOS LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)	100% CHAQUE EPREUVE
DUOS TECHNIQUES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
DUOS TECHNIQUES MIXTES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
EQUIPES TECHNIQUES (4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) 2'50 (+ ou - 15 sec)	EQUIPES LIBRES (4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) 4'00 (+ ou - 15 sec)	
	BALLETS COMBINES 6 à 10 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) Attention : Obligation de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de la participation en Nationale 1 et Elite 4'00 (+ ou - 15 sec)	

Classement :

Application de la règle AS 7 FINA pour les éliminatoires et finales.

Cependant, en raison des problèmes de logistique il est possible d'organiser une finale directe.

Résultats :

100% chaque épreuve

Qualification aux N2 :

Les Championnats régionaux sont qualificatifs pour les Championnats Nationale 2.

<u>EPREUVE</u>	<u>SCORE</u>
SOLOS TECHNIQUES	58 La qualification dans l'épreuve « solo » est nominative et sans remplaçante
SOLOS LIBRES	61 La qualification dans l'épreuve « solo » est nominative et sans remplaçante
DUOS TECHNIQUES	57
DUOS TECHNIQUES MIXTES	
DUOS LIBRES	60
DUOS LIBRES MIXTES	
EQUIPES TECHNIQUES	56 Sans tenir compte des pénalités de nageuses/nageurs manquantes pour la qualification mais pas pour le classement
EQUIPES LIBRES	59 Sans tenir compte des pénalités de nageuses/nageurs manquantes pour la qualification mais pas pour le classement
BALLETS COMBINES	60 Rappel : il n'y a pas de pénalités pour nageuses/nageurs manquantes dans cette épreuve

FICHE COMPETITION N° 5
CHAMPIONNAT N2 JUNIOR
Le 14 et 15 MARS 2020
A PERIGUEUX

Catégorie d'âge :

JUNIORS	15, 16, 17, 18 ans (2004, 2003, 2002, 2001)
---------	---

Conditions d'accès :

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent
- Les ballets exemptés des championnats régionaux sont tous les ballets ayant participé aux championnats N1-Élite 2018 juniors ainsi que les ballets techniques ayant obtenu les points de qualification pour la phase qualificative 2018 et pour le championnat d'hiver junior 2018 lors des Journées d'Automne.

Le Championnat Régional Junior peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1 et les ballets exemptés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

- Les nageuses/nageurs âgées de 15 ans (2004) considérées comme « Jeunes » et « Juniors » peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.
- Les équipes techniques et libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes.

Un club peut présenter plus d'une équipe technique et/ou libre qualifiées s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.

- Les ballets combinés ont un effectif de six (6) à (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes. Cependant les ballets combinés devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de leur participation en Nationale 1 et élite.

Date engagement extranat :

Du 01/03 au 14/03/2019

Tarif :

9€/ nageuse et 11€/ ballet.

Forfait Nageuse : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 300€.

Juge arbitre :

Mireille ANGHELIDI Pessac nat'synchro

Responsable de la compétition :

Laurence DUPHIL Girondins de Bordeaux ou Nathalie FAVREAU CAPO CSL RVI Limoges

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine

Club support :

ACAP Périgueux

Musique :Tanguy LEBRET mail : acapmusiquen2@gmail.com.**Contenu des épreuves**

EPREUVES TECHNIQUES	EPREUVES LIBRES	RESULTAT
SOLOS TECHNIQUES 2'00 (+ ou - 15 sec)	SOLOS LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)	100% CHAQUE EPREUVE
DUOS TECHNIQUES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
DUOS TECHNIQUES MIXTES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
EQUIPES TECHNIQUES (4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) 2'50 (+ ou - 15 sec)	EQUIPES LIBRES (4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) 4'00 (+ ou - 15 sec)	
	BALLETS COMBINES 6 à 10 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) Attention : Obligation de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de la participation en Nationale 2 et Nationale 1-Elite 4'00 (+ ou - 15 sec)	

Classement :

Application de la règle AS 7 FINA pour les éliminatoires et finales.

Cependant, en raison des problèmes de logistique il est possible d'organiser une finale directe.

Résultats : 100% chaque épreuve

D. Séniors TTC.

1. Région.

FICHE COMPETITION N° 6
CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS/TTC

Le 9 MAI 2020

La Teste de Buch

Catégorie d'âge :

SENIOR	19 et ans plus (2001 et avant)
TOUTESCATEGORIES	15 ans et plus (2005 et avant)

Conditions d'accès :

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent
- Les ballets exemptés des championnats régionaux sont tous les ballets ayant participé aux championnats de France Senior / Toutes Catégories 2019 ainsi que les solos libres seniors.
- Le Championnat Régional Senior / Toutes Catégories peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1 et les ballets exemptés, sans remettre en jeu leur qualification. **Ces ballets feront l'objet d'un double classement.**
- Les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres (duo, équipe et ballet combiné), même si elles ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior, sous condition que, la majorité pour un nombre impair et au moins la moitié pour un nombre pair de nageuses/nageurs nageant le ballet soient des nageuses/ nageurs seniors (19 ans et plus). **Ces ballets ne pourront pas participer à la compétition si le nombre de nageuses/nageurs séniors titulaire n'est pas respecté.**
- Pour les épreuves techniques les ballets peuvent être composés exclusivement de nageuses/nageurs juniors, les ayant déjà nagé dans leur catégorie.
- Le solo libre et le duo peuvent être composés de nageuses/nageurs juniors à condition de ne pas avoir nagé de solo libre ou duo libre dans leur catégorie.
- Le highlight acro peut être composé de nageuses/nageurs jeunes (15 ans) ayant déjà nagé le highlight acro dans leur catégorie.
- Les équipes techniques et libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes.
- Un club peut présenter plus d'une équipe technique et/ou libre s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les highlights et ballets combinés ont un effectif de six (6) à (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de leur participation au championnat de France.

Date engagement extranat :

Du 18/04 au 01/05/2020

Tarif :

6.50€/ nageuse et 12€/ ballet.

Forfait Nageuse : 40€

Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge arbitre :

Solenn Walczak les Sirènes d'ornon

Responsable de la compétition :

Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges.

Responsable secrétariat :

Laurence DUPHIL Girondins de Bordeaux

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine

Club support :

AS la Teste

Musique :

Nathalie FAVREAU mail : nathsynchro@gmail.com.

Contenu des épreuves

EPREUVES TECHNIQUES	EPREUVES LIBRES	RESULTATS
	SOLOS LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)	100% CHAQUE EPREUVE
DUOS TECHNIQUES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
DUOS TECHNIQUES MIXTES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
EQUIPES TECHNIQUES (4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) 2'50 (+ ou - 15 sec)	EQUIPES LIBRES (4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) 4'00 (+ ou - 15 sec)	
Attention : Obligation de huit (8) nageuses/nageurs minimum en ballets combinés et highlight lors de la participation au championnat de France	HIGHLIGHTS (6 à 10 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) 2'30 (+ ou - 15 sec)	

	BALLETS COMBINES (6 à 10 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) 4'00 (+ ou - 15 sec)	
--	---	--

Classement :

Application de la règle AS 7 FINA pour les éliminatoires et finales.

Cependant, en raison des problèmes de logistique il est possible d'organiser une finale directe.

Résultats :

100% chaque épreuve

Qualification aux N 2 :

Les Championnats régionaux sont qualificatifs pour les Championnats Nationale 2.

<u>EPREUVE</u>	<u>SCORE</u>
DUOS TECHNIQUES	60
DUOS TECHNIQUES MIXTES	
DUOS LIBRES	61
DUOS LIBRES MIXTES	
EQUIPES TECHNIQUES	61 Sans tenir compte des pénalités de nageuses/nageurs manquantes pour la qualification mais pas pour le classement
EQUIPES LIBRES	62 Sans tenir compte des pénalités de nageuses/nageurs manquantes pour la qualification mais pas pour le classement
HIGHLIGHTS	62 Rappel : il n'y a pas de pénalités pour nageuses/nageurs manquantes dans cette épreuve
BALLETS COMBINES	63 Rappel : il n'y a pas de pénalités pour nageuses/nageurs manquantes dans cette épreuve

FICHE COMPETITION N° 7**CHAMPIONNAT N2 SENIORS/TTC****Le 6 et 7 juin 2020****Périgueux Piscine Bertran de Born**

Catégorie d'âge :

SENIOR	19 et ans plus (2001 et avant)
TOUTESCATEGORIES	15 ans et plus (2005 et avant)

Conditions d'accès :

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent.
- Avoir obtenu les points requis aux championnats régionaux.
- **IMPORTANT : les ballets n'ayant pas validé le niveau synchro d'or ne pourront pas se qualifier pour le championnat de France Seniors /Toutes Catégories. Ils pourront bénéficier d'un double classement N2 et des récompenses adéquates.**
- Ce championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-1, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.
- Les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres d'équipe et le ballet combiné, même si elles/ils ont nagé dans la même épreuve en catégorie juniors, sous condition, que la majorité pour un nombre impair et au moins la moitié pour un nombre pair de nageuses/nageurs nageant le ballet, soient des nageuse/nageurs seniors (19 ans et plus). Ces ballets ne pourront pas participer à la compétition si le nombre de nageuses/nageurs seniors titulaires n'est pas respecté.
- Pour les épreuves techniques les ballets peuvent être composés exclusivement de nageuses/nageurs juniors, les ayant déjà nagés dans leur catégorie.
- Le solo libre et le duo libre peuvent être composés de nageuses/nageurs juniors à condition de ne pas avoir nagé de solo libre ou duo libre dans leur catégorie.
- Le highlight acro peut être composé de nageuses/nageurs jeunes (15 ans) ayant déjà nagé le highlight acro dans leur catégorie.
- Les équipes techniques et libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes.
- Un club peut présenter plus d'une équipe technique et/ou libre s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les highlights et ballets combinés ont un effectif de six (6) à (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs minimum lors de leur participation au championnat de France.

Date engagement extranat :

Du ? au ? 2020

Tarif :

9€/ nageuse et 11€/ ballet.

Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 300€.

Juge arbitre :

Jean François ETRYHARD CEP Poitiers nat synchro

Responsable de la compétition :

Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges.

Responsable secrétariat :

Laurence DUPHIL Girondins de Bordeaux

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine

Club support :

ACAP

Musique :

Tanguy Lebret mail : acapmusiquen2@gmail.com.

Contenu des épreuves

EPREUVES TECHNIQUES	EPREUVES LIBRES	RESULTATS
	SOLOS LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)	100% CHAQUE EPREUVE
DUOS TECHNIQUES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
DUOS TECHNIQUES MIXTES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
EQUIPES TECHNIQUES (4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) 2'50 (+ ou - 15 sec)	EQUIPES LIBRES (4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes) 4'00 (+ ou - 15 sec)	
Attention : Obligation de huit (8) nageuses/nageurs minimum en ballets combinés et highlight lors de la	HIGHLIGHTS (6 à 10 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes)	

participation au championnat de France	2'30 (+ ou - 15 sec)	
	<p align="center">BALLETS COMBINES</p> <p align="center">(6 à 10 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes)</p> <p align="center">4'00 (+ ou - 15 sec)</p>	

Classement :

Application de la règle AS 7 FINA pour les éliminatoires et finales.

Cependant, en raison des problèmes de logistique il est possible d'organiser une finale directe.

Résultats :

100% chaque épreuve

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS

Les Championnats interrégionaux Nationale 2 sont qualificatifs pour le Championnat de France	
SOLOS LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> quinze (15) solos libres (les trois (3) premiers de chaque IR) accéderont à la finale directe solos libres du championnat de France Senior/Toutes Catégories à condition d'avoir obtenu 66 points. La qualification dans l'épreuve « solo » est nominative et sans remplaçant(e)
DUOS TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> dix (10) duos techniques (les deux (2) premiers de chaque IR) accéderont à la finale directe duos techniques du championnat de France Senior/Toutes Catégories à condition d'avoir obtenu 63 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES	<ul style="list-style-type: none"> les duos techniques mixtes de chaque IR accéderont à la finale directe duos libres mixtes du championnat de France Senior/Toutes Catégories à condition d'avoir obtenu 57 points.
DUOS LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> dix (10) duos libres (les deux (2) premiers de chaque IR) accéderont à la finale directe duos libres du championnat de France Senior/Toutes Catégories à condition d'avoir obtenu 65 points
DUOS LIBRES MIXTES	<ul style="list-style-type: none"> les duos libres mixtes de chaque IR accéderont à la finale directe duos libres mixtes du championnat de France Senior/Toutes Catégories à condition d'avoir obtenu 61 points
ÉQUIPES TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> dix (10) équipes techniques (les deux (2) premières de chaque IR) accéderont à la finale directe équipes techniques du championnat de France Senior/Toutes Catégories à condition d'avoir obtenu 62 points. Rappel : Les points de qualification ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s.
ÉQUIPES LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> dix (10) équipes libres (les deux (2) premières de chaque IR) accéderont à la finale directe équipes libres du championnat de France Senior/Toutes Catégories à condition d'avoir obtenu 66 points. Rappel : Les points de qualification ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s.
HIGHLIGHTS	<ul style="list-style-type: none"> dix (10) highlights (les deux (2) premiers de chaque IR) accéderont à la finale directe highlights du championnat de France Senior/Toutes Catégories à condition d'avoir obtenu 66 points. Rappel : il n'y a pas de pénalités pour nageuses/nageurs manquant(e)s dans cette épreuve
BALLETS COMBINÉS	<ul style="list-style-type: none"> dix (10) ballets combinés (les deux (2) premiers de chaque IR) accéderont à la finale directe ballets combinés du championnat de France Senior/Toutes Catégories à condition d'avoir obtenu 67 points. Rappel : il n'y a pas de pénalités pour nageuses/nageurs manquant(e)s dans cette épreuve

FICHE COMPETITION N° 8
CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINE

Le 8 MAI 2020

La Teste de Buch

Catégorie d'âge :

POUSSINE	9 ans et moins (2011 et après)
----------	--------------------------------

Conditions d'accès :

- Être titulaire du Sauv'nage
- *Les nageuses/nageurs âgés de 9 ans (2011) considérés comme « Avenirs » et « poussines » peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.*
-
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçantes

Date engagement extranat :

18/04 au 01/05/2020

Tarif :

6.50€/ nageuse et 12€/ ballet.

Forfait Nageuse : 40€

Forfait Ballet : 80€

Forfait non présentation d'officiel du niveau le plus haut des engagements : 100€.

Juge arbitre :

Karine YETKINOGLU Girondins de Bordeaux

Responsable de la compétition :

Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges.

Responsable secrétariat :

Laurence DUPHIL Girondins Bordeaux

Comité organisateur :

Ligue Nouvelle Aquitaine.

Club support :

AS la teste de buch

Musique :

Nathalie Favreau mail : nathsynchro@gmail.com.

Contenu des épreuves

<u>EPREUVES</u>		<u>RESULTATS</u>
<p>2 figures obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none">• Périlleux arrière groupé<ul style="list-style-type: none">• Ballet leg <p>Périlleux arrière groupé réalisé sans flotteur, Ballet leg avec 2 planches tenu 5 sec jambe au choix.</p>	<p>EQUIPES LIBRES</p> <p>(4 à 8 nageuses/ nageurs + 2 remplaçantes)</p> <p>Ballet avec des éléments imposés :</p> <p>Kick, Battements costaux, Voilier,</p> <p>1 Cercle, 1 Ligne</p> <p>Distance : 25 m minimum</p> <p>Durée : 1'30 (+ ou – 15 sec)</p>	<p>50% FIGURES IMPOSEES + 50% EPREUVES LIBRES</p>

Résultats : Résultats additionnels :

50 % figures imposées + 50 % épreuve libre

IX. Officiels.

A. Juges Arbitres et Vice Arbitre des différentes compétitions

1. Championnats régionaux, N2 et challenge.

Compétitions	Juge Arbitre	1 ^{er} vice arbitre	2 ^{ème} vice arbitre	Secrétariat
Région Juniors	Karine Yetkinoglu « A » Girondins de Bordeaux	Galiennie de Sousa « B » Pessac nat'synchro	Solenn Walczak « A » Les sirènes d'ornon.	Laurence Duphil Girondins de Bordeaux.
Région Jeunes	Jean François Etryhard « A » CEP Poitiers nat'synchro	Karine Yetkinoglu « A » Girondins de Bordeaux	Mireille Anghelidi « A » Pessac nat'synchro	Laurence Duphil Girondins de Bordeaux
Région Avenirs/Poussines	Karine Yetkinoglu « A » Girondins de Bordeaux	Noémie Marchat « B » CAPO CSL RVI Limoges Natation	Galiennie de Sousa « B » Pessac nat'synchro	Laurence Duphil Girondins de Bordeaux et ou Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges
Région TTC	Solenn Walczak « A » Les sirènes d'ornon.	Mireille Anghelidi « A » Pessac nat'synchro	Jean François Etryhard « A » CEP Poitiers nat'synchro	Laurence Duphil Girondins de Bordeaux et ou Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges
Région Challenge	Nathalie Favreau « B » CAPO CSL RVI Limoges natation	Noémie Marchat « B » CAPO CSL RVI Limoges Natation	Galiennie de Sousa « B » Pessac nat'synchro	Laurence Duphil Girondins de Bordeaux
N2 Juniors	Mireille Anghelidi « A » Pessac nat'synchro	Solenn Walczak « A » Les sirènes d'ornon.	Jean François Etryhard « A » CEP Poitiers nat'synchro	Laurence Duphil Girondins de Bordeaux et ou Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges
N2 Avenirs Séniors TTC	Jean François Etryhard « A » CEP Poitiers nat'synchro	Solenn Walczak « A » Les sirènes d'ornon.	Karine Yetkinoglu « A » Girondins de Bordeaux	Laurence Duphil Girondins de Bordeaux et ou Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges

2. Synchronat

Compétitions	Juge Arbitre	Vice Arbitre	Secrétariat
17/11/2019 à Villenave d'Ornon	Solenn Walczak Les Sirènes d'Ornon		Laurence Duphil Girondins de Bordeaux
17/11/2019 à Limoges	Noémie Marchat CAPO CSL RVI Limoges	Tanguy Lebret ACAP	CAPO CSL RVI et ACAP
15/12/2019 à St Médard	Solenn Walczak Les sirènes d'ornon		Laurence Duphil Girondins de Bordeaux
15/12/2019 à Limoges	Nathalie FAVREAU CAPO CSL RVI Limoges	Noémie MARCHAT CAPO CSL RVI Limoges	CAPO CSL RVI et CNB
19/01/2020 à La Teste de Buch	Karine Yetkiniglu Girondins de Bordeaux		Laurence Duphil Girondins de Bordeaux et AS la teste
19/01/2020 à Limoges	Noémie Marchat CAPO CSL RVI Limoges		CAPO CSL RVI et CEP Poitiers
16/02/2020 à Périgueux	Gallienne de Sousa Pessac nat'synchro	Tanguy Lebret ACAP Périgueux	Laurence Duphil Girondins de Bordeaux et ACAP Périgueux
29/03/2020 à Pessac	Karine Yetkinoglu Girondins de Bordeaux		Laurence Duphil Girondins de Bordeaux et Pessac nat'synchro
29/03/2020 à Limoges	Nathalie Favreau CAPO CSL RVI Limoges		CAPO CSL RVI et CEP Poitiers

B. Formation des officiels.

Zone Sud :

- 24 novembre 19 à St Médard en Jalles : Formation initiale des officiels JO et D.

Formatrice : Solenn Walczak formatrice des officiels LNA.

Zone Nord :

- 14 décembre 2019 à limoges : Formation Initiale et recyclage des officiels JO et D.

Formatrice : Noémie Marchat responsable adjoint de la formation des officiels.

2 zones confondus

- 30 novembre 2019 à Angoulême : Formation et recyclage des officiels C.

Formateur : Jean François Etryhard responsable des officiels natation artistique LNA.

- 7 décembre 2019 à Angoulême : Formation et recyclage des officiels B.

Formateur : Jean François Etryhard responsable des officiels natation artistique LNA.

X. Formation secrétariat.

Zone Nord :

- 14 décembre 2019 à Limoges : Présentation et mise en situation du logiciel de gestion des compétitions.

Formatrice : Nathalie Favreau.

XI. Actions régionale prévisionnelles pour la natation artistique.

Action 1 : regroupement régional des meilleures nageuses régionales orientées vers la finale jeunes (nageuses ciblées catégorie Avenir (2008 2009 2010) et Jeune, (2007)

Objectifs : Augmentation du nombre des nageuses accédant à la finale nationale des jeunes (épreuve nationale de détection) pour la catégorie Avenir et Jeune

Sous objectifs :

- Travail de ballet (solo et duo) entraînement dédié au solo (qui n'est pas la priorité dans les clubs) et duo
- Entraînements supplémentaires pour les nageuses concernés par les solos (et duo)
- Émulation des nageuses, entraînements supplémentaires pour les nageuses
- Formation continue des entraîneurs régionaux par la rencontre et échanges des entraîneurs des nageuses de clubs différents
- Les regroupements seront ouverts aux entraîneurs de la région qui souhaitent venir se former (même s'ils n'ont pas de nageuses sélectionnées.) entraîneurs niveau synchro nat et challenge

Organisation prévisionnelle :

- 3 regroupements sur l'année, 1 journée avec présence des entraîneurs des nageuses
- Effectifs : Sélection régionale de nageuses Avenirs, et Jeune (2007) pour les orienter vers la finale des jeunes (12 environ)
- Dates : 26 janvier, 12 avril et 17 mai
- Lieu : en appui sur le club des Girondins de Bordeaux (Grand Parc)

Intervenants :

Un entraîneur extérieur Marianne Aesbacher qui va aider à la chorégraphie et présences des entraîneurs des nageuses concernées

Action 2 : Regroupement régional des meilleures nageuses régionales ciblées de catégorie Jeune (et des meilleurs avenir)

Objectif : accès des nageuses de catégorie jeune aux compétitions FINA niveau national

Sous objectifs

- Améliorer le niveau technique en figures imposées et en ballet
- 3 journées espacées afin d'acquérir des compétences et de travailler dans ce sens entre chaque regroupement
- Contribuer à la formation continue des entraîneurs de niveau national. (Présence des entraîneurs des nageuses sélectionnées, avec échange avec l'entraîneur expert. (Les regroupements seront ouverts aux entraîneurs de la région qui le souhaitent même s'ils n'ont pas de nageuses sélectionnées)

Organisation prévisionnelle

- 3 Regroupements prévus sur 1 journée avec 2 entraînements dans l'eau et un à sec pour les meilleurs jeunes régionales avec un entraîneur expert
- Effectifs : sélection de nageuses catégories Jeune de niveau national (15 maxi)
- Dates : 25 janvier ; 11 avril ; 16 mai
- Lieu : en appui sur les créneaux du club des Girondins de Bordeaux (Grand Parc)

Intervenant :

- Maria Tamarelle entraîneur expert indépendant (ex nageuse internationale de l'équipe de Russie) et l'ETR

Action 3 : confrontations des nageuses de catégorie avenir et Jeune sur 2 figures imposées

Objectifs : amélioration du niveau des nageuses sur les figures imposées

Sous objectifs :

- préparation et travail des figures imposées tout au long de l'année
- se mettre dans les conditions de la compétition avant les échéances du 3^{ème} trimestre (avec classement année d'âge pour les avenir)
- retour technique par les juges
- entraînement sur la notation pour les juges en formation
- classement des filles par année d'âge

Podium des 3 meilleures nageuses pour 3 années d'âge

Programme prévisionnel

- 4 confrontations prévues dans la saison le jour des synchronat sur 2 figures imposées (parmi les différents groupes de figures) dans les conditions de compétition (avec juges et passage 1 par 1)

- Date : 17 nov; 15 dec ; 15 janvier et 29 mars
- Effectif : nageuses avenir de la région.
- Lieu : sur le synchronat (2 lieux nord et sud)

Intervenants :

- ETR : Entraîneurs de clubs et juges (officiels et officiels en formation)

Action 4 : Regroupement régional des nageuses qualifiées à la Finale Nationale des Jeunes, en catégorie Jeune et Avenir

Qualifiées pour la Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes, suivant les modalités définies dans le règlement fédéral en solo et en duo :

En solo :

- 2007 : les 4 premières nageuses SO en solo des N2 jeunes
- 2008 : les 4 premières nageuses SO en solo des N2 avenir
- 2009 : les 4 premières nageuses en solo des N2 avenir
- 2010 : les 4 premières nageuses en solo des N2 avenir

En duo :

- Les 4 premiers duos des N2 Avenir SO (les duos devront être composés de nageuses nées entre 2008 et 2010 lors de la FNAJ)

Objectif

- Regroupement régional des nageuses qualifiées à la finale nationale des jeunes de catégorie Jeune et Avenir en solo et en duo

Sous objectifs :

- S'entraîner avec les meilleures nageuses des 2 régions NA et Occitanie afin de préparer dans de très bonnes conditions l'échéance nationale : la Finale Nationale des Jeunes
- Soutenir les meilleures nageuses de la région
- Emulation des nageuses grâce au collectif dynamique axé vers le haut niveau
- Echange entre les entraîneurs de la NA et des autres clubs d'Occitanie (et des entraîneurs experts de l'Occitanie)
- Mutualiser les lieux d'entraînement (salle de danse et créneau piscine et hébergement) avec l'Occitanie et être dans les conditions optimales

Organisation prévisionnelle :

- Regroupement régional de préparation (3 jours) juste avant la compétition de la Finale Nationale des Jeunes (compétition nationale de détection, 3 jours) avec la région Occitanie et participation collective à la compétition FNAJ

- Effectifs : les nageuses qualifiées de la région NA (et entraîneurs de club), (estimation 6 nageuses) seront définies après les N2 jeune et avenir (6 et 7 juin 2020)
- Date : 21, 22, 23, 24, 25 et 26 juin 2020
- Lieu : à définir, proche du lieu de compétition qui est Bourg en Bresse

Intervenants :

Entraîneurs des clubs concernés

Action 5 : promotion de la discipline

Objectif : Renforcer et valoriser la discipline auprès des pouvoirs publics

Sous objectifs :

- Améliorer les horaires des créneaux piscine
- Communication sur la discipline

Organisation prévisionnelle

- Communication sur les compétitions et invitation des pouvoirs publics sur les compétitions

Lieux : compétitions N2 et compétitions Régionales

Intervenant :

Organisateur des compétitions

Action 6 : développement de la discipline

Objectifs : Promouvoir la discipline de compétition auprès des nageuses loisirs

Sous objectif

- Communiquer aux clubs loisirs les infos sur les compétitions existantes et les modalités d'accès
- Augmenter le nombre de clubs en compétition Augmenter le nombre de licenciés en compétition

Organisation prévisionnelle :

- Inviter et proposer aux clubs loisirs de nager un ballet en démonstration sur une compétition en pré-swimmer
- Effectifs : 4 ou 5 clubs
- Date : 9 mai 2020
- Lieux : compétition Challenge régional, à La Teste

Intervenants : L'ETR

Action 7 : Formation et recyclages des officiels sur 2 lieux

Objectifs : Augmenter le nombre d'officiels JO D C, B et A sur la région

Sous objectifs :

- Faciliter la venue des intéressés par le choix de 2 lieux (nord et Talence)
- Répondre aux exigences lors des compétitions

Organisation prévisionnelle :

- Public : officiels concernés (à définir)
- Date : 9-10-11 novembre 2019 pour les officiels A à Paris, 24 novembre 2019 à St médard en Jalles pour les officiels JO et D, 30 novembre 2019 à Angoulême pour les officiels C, 8 décembre 2019 à Angoulême ou limoges pour les officiels B et le 14 décembre 2019 sur Limoges pour les officiels JO et D
- Lieu : Nord (Limoges ou Angoulême) et Talence
- Intervenants
- Jean François Etryhard (officiel A) pour la formation des officiels C et B, Noémie Marchat pour les officiels JO et D sur Limoges, Solenn Walczack pour les officiels JO et D sur Talence

Action 8 : réunion de l'ETR

Objectifs : Animation de l'ETR en natation artistique

Sous objectifs :

- Travailler ensemble sur les actions régionales à élaborer et à mettre en œuvre
- Favoriser la cohésion et les échanges entre techniciens de la région

Organisation prévisionnelle :

- Réunion sur 2 x 1 journée
- Date : 1 jour de réunion ETR NA en mars ; 1 jour de réunion ETR NA en juin
- Public : les membres de l'ETR

Intervenant :

- Annie Durrieu CTS et l'ETR

Action 9 : formation continue des entraineurs pour le niveau FINA

Objectifs : Amélioration du niveau des entraineurs

Organisation

- Formation d'entraîneur liée aux différents regroupements régionaux des nageuses, avec observation et échange entre les entraineurs
- Formation à l'occasion de la venue de Maria, l'entraîneur expert en Natation Artistique, sur les 3 regroupements des meilleures nageuses Jeunes de la région (échanges, observation, apports techniques...)
- Formation sur le stage régional prévu avant la Finale nationale des jeunes pour les entraineurs concernés de la NA (échange avec les entraineurs Occitanie)
- Publics : entraineurs confirmés de niveau N3 et N2 et N1 mais aussi les niveaux régionaux
- Lieu : sur le lieu des regroupements et stage préparation FNJA fin juin

Intervenants :

- Maria Tamarelle entraîneur expert indépendant
-

Action 10 : (action pour 1^{er} trimestre 2020) : Journée régionale sur les portés acrobatiques pour les clubs Challenge

Objectifs : Amélioration de la technique des portés pour les ballets High light

Sous objectifs

- Travail technique des portés
- Contribuer à l'amélioration technique des nageuses sur les acrobaties à sec et dans l'eau

Organisation Prévisionnelle

- Un regroupement régional sur 1 journée : le matin en salle de gymnastique (Travail des portés à sec avec du matériel) et l'après-midi dans l'eau (expérimentation des portés)
- Effectifs : équipe de clubs concernés par les portés (les clubs viennent avec leur équipe de nageuses)
- Dates à déterminer (selon dispo des clubs) au 1^{er} trimestre 2020
- Lieu : en appui sur un créneau de club concerné (piscine profonde) (à déterminer selon disposition des clubs) et d'un gymnase (à déterminer)

Intervenant

- Jean Luc VOYEUX : le spécialiste des portés acrobatiques en Natation Artistique

BONNE SAISON

